

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE

SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE
TENUE LE 6 JUILLET 2015 À 20 H 00

POUR LES FINS DE L'ADOPTION DES RÈGLEMENTS SUIVANTS :

Projet de règlement no 267-2015 portant sur l'aménagement de puits et modifiant le règlement de construction no 162-2007 (184-2008 et 199-2009)

Projet de règlement no 268-2015 portant sur une installation de prélèvement d'eau à l'extérieur du périmètre urbain et modifiant le règlement relatif aux conditions d'émission d'un permis de construction no 163-2007

Sont présents :

M. Réal Turgeon, maire
Mme Carole Brochu, conseillère
M. Daniel Blais, conseiller
M. Martin Boisvert, conseiller
Mme Bernyce Turmel, conseillère
Mme Diane Rhéaume, conseillère
Mme Hélène Jacques, conseillère
Mme Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière

Monsieur le maire présente et explique les projets de règlements suivants :

Nos 267-2015 et 268-2015 : ces projets de règlements visent à modifier certaines dispositions à l'aménagement de puits et l'installation de prélèvement d'eau à l'extérieur du périmètre urbain, et ce, afin de se conformer au «Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (Q-2, r. 35.2)» issu de la Loi sur la qualité de l'environnement.

La séance de consultation publique est close à 20 h 15.

Adopté ce _____2015.

Réal Turgeon,
Maire

Louise Trachy, g.m.a.
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Réal Turgeon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Réal Turgeon,
Maire
